

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2023 A 20 HEURES

PRESENTS : Jean-Pierre BOUTTER, Claude GIROD, Christophe BUGUET, Jacques CACHOT, Isabelle HOUTART, Richard CANQUE, Juliette CANQUE, Anthony BOISSON, Guy MULLOT, Alain LABET, Emilie FERRAND

SECRETARE DE SEANCE : Isabelle HOUTART

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12/01/2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12/01/2023.

- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 :

Le Conseil Municipal approuve, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Compte Financier Unique 2022.

		SOLDES
Commune	Fonctionnement	83 188.38 €
	Investissement	16 624.66 €
		99 813.04 €

- TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2023 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec 10 voix pour et 1 voix contre :

VOTE les taux d'imposition pour l'année 2023 de la façon suivante :

- Taxe foncière bâti 38.79 %
- Taxe foncière non bâti 31.76 %

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'année 2023 qui s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement :	Dépenses : 166 397 €	Recettes : 166 397 €
Investissement :	Dépenses : 90 282 €	Recettes : 90 282 €

- CCPJ : PLUI :

En Mai 2021, la commune s'était opposée au transfert de la compétence des PLUI à la Communauté de Communes Porte du Jura. La CCPJ soumet à nouveau le sujet au vote.

Il est précisé qu'en cas de transfert à la CCPJ, la commune garderait le droit de signer les permis de construire.

Le Maire souligne que la commune n'a pas de réserve foncière et que par conséquent, elle n'a que peu d'intérêt à s'engager dans un transfert de PLUI onéreux et inefficace.

Vote : CONTRE : 11 voix, unanimité

- LAVOIR DES RHUYS :

Un appel d'offres a été lancé auprès de 3 entreprises pour remettre en eau le lavoir des Rhuys.

- Une entreprise n'a pas répondu à l'appel d'offres,
- Une entreprise a décliné l'offre,
- Le Conseil Municipal a donc retenu l'offre de l'entreprise TITI TP pour un montant de 2 252.10 € TTC.

Vote : POUR : 11 voix unanimité

- MODIFICATION SUR LE TRACE DU GR 59 :

La Communauté de Communes Porte du Jura est en charge des chemins de randonnées. Elle a fait un point sur les chemins existants et demande l'autorisation de réaliser un itinéraire à travers les bois afin d'éviter que les randonneurs n'empruntent la route. Tronçon concerné : Chalet des Chailles - En Boutot.

Vote POUR : 11 voix Unanimité

- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE :

Demande de subvention d'une famille de Rotalier pour une classe verte à Lamoura du 26 au 28 Avril 2023 organisée par l'école primaire de Saint-Laurent-la-Roche. Subvention accordée : 100 euros .

Vote : POUR 10 voix et 1 abstention.

- INFORMATIONS DIVERSES :

- Recensement de la population :

- Résidences principales :

Réponses sur papier : 20 soit 27 bulletins individuels

Réponses sur internet : 58 soit 123 bulletins individuels

Au total, 150 personnes habitent officiellement à Rotalier en résidence principale.

- résidences secondaires : 19
- logements vacants : 13

- Eclairage LED à La Combe et aux Epinoux :

Demande de subvention en cours pour la DETR, en attente d'une réponse. Subvention obtenue de la part du Département : 2 425 €.

- **Eboulements de pierres** sous la Route Départementale 44 En Charrière et Chemin de Frène. Les propriétaires concernés sont informés ainsi que le Département.

- **Changement de la benne à verre** pour cause d'incivilités.

- **Chalet de La Combe** : projet d'installation de panneaux randonnées, faune et flore en partenariat avec la CCPJ.

- **Installation d'une chicane** de la côte des sapins à La Mure : réalisée. Des bénévoles vont nettoyer la haie pour dégager la vue sur Saint Laurent la Roche.

- **Site internet** www.communederotalier.com : Le site est remis en ligne. Il sera totalement refait d'ici deux ans (fin de l'abonnement actuel) pour le moderniser.

- **Forêt communale** : plantation réalisée des 4 parcelles prévues. Une date sera fixée avec l'ONF (Office National des Forêts) pour présentation de la forêt communale.

- **VC1 les Chailles** : 4 communes sont concernées par le même type de chantier et envisagent de mutualiser les frais.

- **Sécurité routière dans le village** : malgré les panneaux de signalisation, certains continuent de ne pas respecter les priorités à droite.

- **Chiens en divagation**. Merci d'éviter de laisser sortir son chien sans surveillance (problème de sécurité, poubelles renversées etc...)

- **L'observatoire des services d'eaux et assainissement** rappelle qu'il y a 1 milliard de m³ d'eau potable perdue suite à des fuites d'eau en France. Cet été, les restrictions d'eau seront inévitables et décidées probablement très tôt.

- **SICTOM** : La déchetterie de Beaufort-Orbagna est fermée pour cause de non-conformité incendie. Pour envisager sa réouverture, le SICTOM a l'obligation d'installer, à moins de 100 mètres de la déchetterie, une citerne d'eau d'une capacité de 120 m³ constituant une réserve incendie. Pour cela des terrains ont été mis à disposition par la CCPJ.

- **Commissions** :

Commission sociale : le délégué retransmet les informations présentées lors de cette commission : un forum pour l'emploi est prévu à Balanod ; Avancement de la maison assistante maternelle à Balanod
Un conseiller numérique de la CCPJ est en cours de recrutement.

- **Bulletin municipal 2022** : Un grand remerciement de la municipalité à Anthony Boisson pour avoir réalisé le bulletin 2022 très apprécié par chacun des administrés.

- **Carnaval CAER** : remerciements aux organisatrices, aux participants et à leurs enfants. Ils ont permis de créer une belle animation dans notre village.

Le Maire,
Jean-Pierre BOUTTER



La Secrétaire,
Isabelle HOUTART

